

Compte-rendu du Conseil municipal du 18 novembre 2014

Présents :

Gabriel FOURNIER, maire ;
Patrick LEFLAIVE, Marlène GASSER, Thierry BELLANG et Frédérique PANOUILLOT, adjoints ;
Françoise BIDALOT, Patrick DEVIGNE, Didier DURIAUX (absent en début de séance), Astrid FRANCOIS,
Jean-Luc GAUME (absent en début de séance), Marie-Chantal LATOUR, David MASSON, Sylvie MIAN,
conseillers.

Absents :

Valérie ROUSSEAUX, conseillère excusée
Michel HOJLO, conseiller excusé

Procurations :

Michel HOJLO à Marie-Chantal LATOUR
Valérie ROUSSEAUX à Marlène GASSER

Secrétaire de séance :

Sylvie MIAN

Ordre du jour :

- I – Réunions
- II – Délibérations
- III – Bâtiments communaux
- IV – Signalisations horizontale et verticale dans le village
- V – Questions diverses

I – Réunions

* Vélo-route : le tracé relie Beaune aux étangs d'or, en passant par Bligny-lès-Beaune, le bois de Montby, Merceuil... La voie de 3 mètres de large, réservée aux piétons, cycles et véhicules de secours doit être bitumée. Le maire a demandé que ce tronçon reliant Beaune à Merceuil reste sous la compétence de la Communauté d'agglomération.

* Conseil d'école : Marlène GASSER a participé au Conseil d'école du 7/11 dernier.

Il a été question de la révision du règlement intérieur de l'école, des nouveaux rythmes scolaires, du spectacle de Noël programmé le 17 décembre à la salle des fêtes, de la sortie de fin d'année sur 2,5 jours... Pour faire face aux problèmes de stationnement et de circulation devant l'école aux heures d'arrivée et de départ des enfants, un marquage au sol sera prochainement effectué devant l'école.

II – Délibérations

* Il a été constaté une montée des eaux dans le secteur du Mont Poulain qui a entraîné l'inondation de plusieurs habitations lors des dernières intempéries.

Pour solutionner ce problème, il faudrait creuser un fossé qui permettrait d'écrêter les crues.

La propriétaire impactée par ces travaux est disposée à vendre son terrain après 4 années de refus.

Le Conseil se prononce à l'unanimité pour l'achat de ce terrain de 6 630 m² estimé par les domaines à 1 989 € HT (+/- 10%).

Le maire suggère également la mise en place d'un bassin de rétention des eaux en amont entre Volnay et Bligny.

Les travaux pourraient être financés par le Syndicat mixte des affluents rive gauche de la Dheune.

* Projet d'agrandissement du magasin Leclerc à Beaune : il s'agit d'un agrandissement de 1 100 m² concernant uniquement des produits non alimentaires (maison, multimédia...).

Le Conseil se prononce Pour (8 voix pour, 4 abstentions, 1 contre, 2 absents).

Patrick LEFLAIVE représentera la commune à la réunion de concertation et fera part de la décision du Conseil.

* Taxis :

L'autorisation de stationnement de M. BLOUIN, validée lors d'un précédent Conseil, est en cours d'examen à la préfecture.

Le Conseil se prononce Contre la demande de M. PICARD d'obtenir un 3^e emplacement (11 voix contre, 2 abstentions, 2 absents) au motif que celui-ci exerce seul son activité et bénéficie déjà de 2 emplacements sur la commune.

* Droit de préemption :

David MASSON, concerné par une vente, ne souhaite pas participer au débat et quitte momentanément la salle.

Le Conseil renonce à l'unanimité à exercer son droit de préemption sur la vente d'un bâtiment avec terrain route de Beaune et d'un terrain route de Pommard.

* Radars pédagogiques : **Le Conseil valide à l'unanimité le montant des frais de branchement des 2 panneaux, soit 454,56 € HT (subvention de 60 % déduite).**

* Le Conseil désigne 6 propriétaires qui siégeront à l'association foncière avec le maire désigné d'office : Olivier CRETIN, Christiane DESVIGNES, Jean GUITON, Pascal LABOUREAU, Bernard MARECHAL et Serge LAHAYE.

* Demande de temps partiel : **Le Conseil est favorable à l'unanimité à la demande de temps partiel (80%) de la secrétaire de mairie.**

* Le Conseil ne programme pas de travaux prévisionnels en matière d'extension de réseau.

* Pour répondre à une demande de la paroisse quant à la conformité de l'installation électrique de l'église, le Conseil décide de mandater l'entreprise APAVE pour réaliser un diagnostic électrique.

* La Commission travaux se réunira le samedi 13 décembre, à 10 heures, pour dresser un état des lieux des trottoirs sur lesquels il a été constaté la stagnation d'eau en cas de fortes pluies.

* Le Conseil se prononce pour la demande d'un devis à l'entreprise HENRIOT pour régler les problèmes de stagnation d'eau impasse Champ du Moulin.

*** Le Conseil est favorable (14 Pour, 1 Abstention) à la reconduction en 2015 des entreprises qui ont assuré l'entretien paysager (espaces verts) du village.**

Une réunion de la Commission fleurissement est d'ores et déjà programmée le 16 décembre 2014, à 18 heures, en présence des professionnels.

Le secrétariat de mairie a la charge d'adresser une invitation aux 2 entrepreneurs et de leur demander un devis avec des options (propositions d'amélioration).

III – Bâtiments communaux

La cuverie qui accueillera le futur Pôle Santé a été estimée par les Domaines le 3 octobre dernier à 100 000 € (+/- 10%) dans son état actuel. Après restauration, la valeur du mètre carré sera comprise entre 900 et 1 400 €, soit une valeur locative de 120 €/an/m².

La commune est toujours en attente de la décision du juge autorisant l'entrée dans les lieux.

IV – Signalisations horizontale et verticale dans le village

L'inventaire a été effectué par la Commission travaux.

Le Conseil décide d'intégrer la signalisation devant l'école dans l'appel d'offres.

IV – Questions diverses

* Le maire informe le Conseil qu'il a reçu un courrier l'informant de la volonté d'une personne privée de créer une micro-crèche qui accueillerait les enfants âgés de 0 à 3 ans de 6h à 21h et emploierait 4 personnes.

* SCOT : Le Schéma de Cohérence territoriale est opposable depuis le 8/10/2014.

* Paul BILLET siège à la Commission consultative à la Com d'agglo comme représentant titulaire de la FNAUT, Fédération nationale des Associations des Usagers de la Route.

* L'ARS, Agence régionale de Santé, informe la commune de la nécessité d'effectuer un diagnostic plomb dans le cadre de locations.

* Illuminations de Noël : Thierry BELANG s'en occupe avec les deux employés communaux à compter de début décembre pour une mise en place au plus tard le 6 décembre.

La décoration devant l'école sera faite par les membres du Conseil le samedi 13 décembre après-midi.

* Classement des documents de la mairie :

Les Secrétaires doivent fournir au plus tard début décembre une proposition de plan de classement qui sera étudiée lors du Conseil du 16 décembre.

Le transfert/rangement des documents dans les nouvelles armoires est programmé le mercredi 7 janvier. Quelques conseillers viendront aider les secrétaires afin que le rangement puisse être réalisé sur une seule journée.

La mairie sera donc exceptionnellement fermée ce jour-là.

* Accueil d'une stagiaire : la mairie accueillera une jeune stagiaire de 14 ans du 1^{er} au 5 décembre 2014 pour un stage d'observation.

* Repas et colis des anciens : plusieurs membres du Conseil font part des retours positifs qu'ils ont eus.

* Vœux du maire : ils auront lieu le 19 décembre, à 19h, à la salle des fêtes.

* Galette du personnel communal : elle aura lieu le mardi 13 janvier en fin d'après-midi.

Prochain Conseil municipal le 16 décembre 2014 à 19h